

Propreté de la ville

Afin de nettoyer des rues difficiles d'accès en raison du stationnement, les services de la Ville de Belfort interviennent au cours d'"opérations propreté" programmées.

Ces "opérations propreté" se déroulent de mi-mars à mi-octobre, les mardis et jeudis et consistent à mettre les rues en parfait état de propreté au cours d'une matinée de travail, au cours de laquelle le stationnement est temporairement interdit, en mobilisant des moyens mécanisés conséquents:

- > Une balayeuse
- > Une laveuse de voirie de gros gabarit
- > Une laveuse de trottoir
- > Une laveuse à eau chaude pour le décapage des pavés et le démoussage.
- > La présence de deux agents pour procéder au balayage et au désherbage manuel.

Ces différentes interventions sont menées de manière conjointe avec d'autres services tels que :

- > L'Atelier Voirie pour reboucher des nids de poule, resceller des bordures, des plaques d'égouts ou encore refaire les scellements de poteaux.
- > L'Atelier Signalisation pour rafraîchir les marquages au sol ou rénover la signalisation verticale.
- > Le service Assainissement du Grand Belfort pour procéder au curage des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.

Une information est réalisée auprès de l'ensemble des riverains demeurant dans la rue concernée par la diffusion d'un courrier dans les boîtes aux lettres 48 heures avant la date d'intervention. Cette communication est renforcée par la pose de panneaux interdisant le stationnement et annonçant clairement l'Opération Propreté.

[Liste des rues concernées](#)